

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUILLET 2019

COMPTE RENDU

AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille dix-neuf, le cinq juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 28/06/2019, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoint
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD Maryline, PECHER Arlette, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DESFORGES Damien pouvoir à M. PERROT Christian, M DEVAUX Fabrice pouvoir à M. DAUGERON François

EXCUSÉS : Mme LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, MM. BOURY Edouard, DÉSIÉ Serge, REDON Stéphane

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil municipal du 7 juin 2019.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATRE ET SAINTE-SEVERE AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA THEOLS (SMABT)

La Communauté de Communes de La Châtre et Sainte-Sévère demande aux communes membres de se prononcer conformément aux dispositions de l'Article L5214-27 du CGCT sur son adhésion au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Théols (SMABT) pour la gestion des milieux aquatiques.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité que la Communauté de Communes La Châtre Sainte-Sévère adhère au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Théols.

III- AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE, DE LA PLACE DE L'AMITIE ET DE LA RUE DES VIGNES

Dans le cadre de l'aménagement des abords de l'église, de la rue des Vignes et de la place de l'Amitié, le Conseil municipal accepte de réaliser les travaux de dissimulation du réseau de distribution d'électricité et de communications électroniques Place de l'Eglise, rue Pierre Nauron et du n°1 au n°3 rue des Vignes, rue Pierre et Paul Boury, rue d'Auvergne pour un reste à charge de la commune d'un montant de 22 800 € HT. Le maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

Comme évoqué lors du dernier Conseil municipal, l'avenant aux travaux proposé par l'entreprise COLAS pour des terrassements supplémentaires, est accepté pour un montant de 52 870 € HT.

La réunion de lancement du marché s'est tenue le 28 juin dernier. Le début des travaux est programmé semaine 30 pour une durée de 6 mois.

IV- VENTE DES PARCELLES B77, B78, B38 et B54 SITUÉES AUX BRANDES

Le Conseil municipal décide de vendre les parcelles B77 d'une contenance de 7 330 m², B78 d'une contenance de 7 280 m², B38 d'une contenance de 4 930 m² et B54 d'une contenance

5 880 m², soit une superficie totale de 2,542 hectares à M. et Mme Thierry PERROT, domiciliés La Fosse Trottat 36160 Sainte-Sévère sur Indre pour un montant de 5 592,40 €.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux démarches nécessaires et à signer tous les actes et pièces.

V – ETUDE DIAGNOSTIC DE LA TOUR

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 7 décembre 2018 décidant de lancer une étude diagnostic concernant la consolidation de la Tour, deux cabinets d'architectes ont été consultés. Le Conseil municipal décide de réaliser cette étude avec le cabinet d'architecte Niguès pour un montant de 8 700,74 € HT. L'étude débiterait en septembre.

VI- TRAVAUX STATION D'EPURATION

Le plan de financement des travaux de construction de la station d'épuration est présenté. Le montant des dépenses est estimé à 1 342 978, 20 €.

Le Département participe à hauteur de 440 250 €. L'Agence de l'eau ne s'est toujours pas positionnée officiellement. Un emprunt de 550 000 € est envisagé. Une simulation sur 30 ans a été proposée par la Banque des Territoires. D'autres banques vont être consultées.

VII- LES TERRIERS

La présentation du projet d'aménagement des Terriers a reçu un accueil favorable lors de la réunion publique du 21 juin. Des points restent toutefois à préciser, notamment les frais de fonctionnement qui pourraient s'élever jusqu'à 30 000 € par an. Concernant la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), l'attache a été prise auprès d'Indre Nature qui est prête à accompagner la commune dans ce projet.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil municipal se positionne pour la poursuite de ce projet jusqu'à la consultation des entreprises.

Le Conseil municipal est favorable par 10 voix pour et une contre.

VIII-QUESTIONS DIVERSES

Eclairage public :

Un état des lieux a été réalisé, il fait apparaître que 173 lampes restent à changer par des LED. Ces travaux sont estimés à 126 120 €. Il est demandé qu'un groupe de travail se penche sur ce sujet.

VIII- INFORMATIONS DIVERSES

Déclaration d'Intention d'Aliéner

La commune renonce à son droit de préemption sur la parcelle AC290.

Bilan provisoire des nouvelles tournées de collecte des ordures ménagères

Sur les 2 premiers mois des nouvelles tournées de collecte, la réduction du tonnage d'ordures ménagères représente déjà une économie « brute » de près de 9 000 € pour la Communauté de Communes. Le tonnage des ordures ménagères a diminué de 17% en moyenne et celui des emballages collectés a progressé de 45%.

Réponse de Mme Pelletier Comptable des finances publiques au sujet des possibilités de placements de fonds des collectivités territoriales

A ce jour, il n'existe pas de placements intéressants et sans risque pour la collectivité.

Remerciements

L'Amicale des Donneurs de Sang remercie le Conseil municipal pour sa contribution lors du 70^{ème} congrès départemental des donneurs de sang bénévoles qui s'est déroulé le 19 mai, à Sainte-Sévère sur Indre.

Monsieur le Maire, à ce sujet, tient à féliciter une élève du collège qui s'est distinguée au niveau national lors du concours de dessins.

Parole aux adjoints

Madame PILLOT-DUPUIS informe le Conseil municipal que 100 élèves fréquenteront l'école Emile Chenon en septembre 2019

Monsieur Gaston LANGLOIS informe que les panneaux de signalisation de la maison médicale seront commandés ainsi qu'un miroir pour remplacer celui rue de la Caserne pour un montant de 661 €.

Une nouvelle panne est survenue sur une pompe de la station d'épuration. La réparation s'élève à 4 935 € alors qu'une pompe neuve coûte 5 060 €. Le Conseil municipal opte pour le changement de la pompe.

Avant de clore la séance, une pensée toute particulière est observée en hommage au Docteur Leclair, ancien maire décédé récemment.

AGENDA :

Du 01/07 au 14/07 : Tournoi de tennis

06/07/2019 : Rassemblement voitures anciennes place du Marché

Brocante sur le champ de foire organisée par la Tour prend garde

08/07/2019 au 02/08/2019 : La Ruche

10/07/2019-15h : Promenade autour d'un village

10/07/2019 : Tournée maisons fleuries

13/07/2019 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal

14/07/2019 : Cérémonie commémorative

16/07/2019 : Cérémonie commémorative du combat de Genest (début 15h à Ste-Sévère – stèle Albert Beddes)

17/07/2019-15h : Don du sang salle multi-activités

26/07/2019-14h : Tour de l'Indre des Sports – stade du collège

28/07/2019 : Club voitures anciennes – Place du Marché

2,3/08/2019 : Festival du Court métrage

09/08/2019-20h : Conseil municipal

13/08/2019-10h30 : Visite du Préfet

13/09/2019-20h : Conseil municipal

04/10/2019-20h : Conseil municipal

08/11/2019-20h : Conseil municipal

06/12/2019-20h : Conseil municipal

10/01/2020-18h : Vœux du Maire

07/02/2020-20h : Conseil municipal

Le Maire,

F. LANGERON

